

COMME UNE

Antofénol,
une usine d'éco-extraction végétale
s'implante sur notre territoire



👉 PETITE ENFANCE

Une convention de territoire pour développer et améliorer les services aux familles

👉 GESTION DES DÉCHETS

26 376 tonnes de déchets collectés par an sur notre territoire, c'est trop !

👉 DÉVELOPPEMENT ÉCO

Travaux de réhabilitation de deux axes de voirie

Actualités

L'Isle-sur-la-Sorgue : l'aire modernisée d'accueil des gens du voyage inaugurée	4
Vos demandes d'urbanisme peuvent être déposées en ligne	5
Comprendre le budget 2022	6
Fontaine-de-Vaucluse, un nouvel espace préservé pour les Vergnes	7
Plan ClimaT : merci à tous ceux qui ont répondu au questionnaire !	7

Environnement

Bien s'entourer pour rénover avec France Rénov'	8
Un piège à déchets flottants expérimental a été installé à l'Isle-sur-la-Sorgue	9

Dossier

Antoféol prévoit de transformer des sarments en antimicrobiens naturels	11
---	----

Développement éco

Aménagement de deux axes structurants : la route de l'Isle (Le Thor) et l'avenue Louis Boudin (L'Isle-sur-la-Sorgue)	14
Route de l'Isle	15

Gestion des déchets

L'envolée des coûts de la gestion des déchets	16
Des ateliers pour réduire nos déchets	17
Des nouvelles colonnes pour le tri	18
Un cabanon pour réutiliser nos déchets	18
Le rappel des consignes de tri sur les véhicules de collecte	19

Petite enfance

Développer et améliorer les services aux familles : un projet de territoire pour 2022-2025	20
La future crèche de Châteauneuf-de-Gadagne reconnue "BDM Argent" en phase conception	21

Territoire

En direct des 5 communes	22
--------------------------------	----





Pierre Gonzalvez

Président de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Vice-Président du conseil départemental de Vaucluse, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Madame, Monsieur,

L'approche de l'été nous invite à sortir, à respirer, à revivre en quelque sorte. Nous en avons besoin après une période sombre et dans le contexte actuel. Il est plus important que jamais de donner du sens à nos actions et rester dans une vision globale et collective de nos projets.

Le dossier de ce magazine est consacré à Antofénol sur notre territoire. La société va édifier une unité de production au sein de notre zone d'activités Saint-Joseph au Thor pour y industrialiser son antimicrobien naturel : l'Antoférine®, extrait de sarments de vigne. L'entreprise contribue ainsi à la valorisation des produits de taille de la vigne.

Quatre pages portent sur la gestion des déchets. En 2020, ceux-ci ont représenté 26 376 tonnes sur notre territoire, soit 724 kilos par habitant. Face à l'explosion de leurs coûts de gestion, il nous appartient de changer nos habitudes afin de réduire significativement leur production. De premiers ateliers ont été menés afin d'élaborer notre Plan local de prévention des déchets et assimilés. Les idées proposées serviront à construire ensemble un plan d'actions.

Un territoire en développement est un endroit où chacun peut se projeter sereinement avec des services de qualité, que ce soit en matière de petite enfance, de santé ou de déplacements.

Aussi, je me réjouis de la signature d'une convention territoriale globale entre la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse, les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse et la communauté de communes. La convention définit un projet de territoire et des actions concrètes visant l'amélioration et le développement des services aux familles.

La question du développement des mobilités douces est une priorité pour notre territoire. C'est pourquoi la route de l'Isle et l'avenue Louis Boudin intégreront prochainement des voies dédiées aux piétons, cyclistes et autres modes actifs. Notre collectivité s'engage pleinement en faveur du vélo.

Bonne lecture à tous et à toutes, les beaux jours sont là.

« Profitez de notre territoire et pensez à protéger ses multiples atouts ! »

Pierre Gonzalvez.



L'ISLE-SUR-LA-SORGUE : L'AIRE MODERNISÉE D'ACCUEIL **DES GENS DU VOYAGE INAUGURÉE**



Vendredi 4 mars, l'aire d'accueil des gens du voyage située à L'Isle-sur-la-Sorgue a été inaugurée en présence de Pierre Gonzalvez, président de la CCPSMV, Florian Jacquet, vice-président délégué à l'accueil et habitat des gens du voyage, Marie-Charlotte Euvrard, sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de Vaucluse, de nombreux élus, représentants des entreprises et services de la communauté.

Fermée depuis septembre 2021, elle a fait l'objet de **travaux de modernisation** et de mise aux normes. Le **coût total** de l'opération s'élève à **800 000 €** avec le **soutien de l'État** par une subvention à hauteur de **280 000 €**.

Une reconstruction plutôt qu'une réhabilitation pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires et adapter les équipements aux usages actuels.

Lors de la conception de ce projet, la communauté de communes a veillé à répondre aux besoins des usagers afin d'adapter au mieux les équipements à leurs attentes. Ainsi, l'aire a une capacité d'accueil équivalente à **32 caravanes**.

L'aire, créée il y a près de vingt ans, a dû faire l'objet d'une remise aux normes et d'une adaptation aux usages d'aujourd'hui. Le **bloc sanitaire** central a été démolí et les travaux ont consisté à **individualiser les équipements sanitaires**. Les **réseaux d'eau et d'électricité ont été repris en intégralité**.

Chaque emplacement dispose d'un auvent et d'un bloc sanitaire avec espace douche, lavabo, évier extérieur, prises électriques et branchements pour machine à laver.



Un nouveau système de télégestion des compteurs d'eau et d'électricité permet d'enregistrer les paiements à l'avance et d'éviter le gaspillage d'eau et les impayés.



Réception

L'accueil est assuré par la société **Alotra**, un délégataire de service qui gère le fonctionnement administratif, social et technique de l'aire.

🕒 **Horaires d'ouverture des bureaux :**
9h-12h et 13h30-17h du lundi au vendredi,
9h-12h le samedi

🕒 Les **entrées et sorties de caravanes** ne se font que pendant les horaires d'ouverture des bureaux.
Téléphone : 07 48 12 00 85
(aux heures d'ouverture des bureaux)

VOS DEMANDES D'URBANISME PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉES EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée auprès de votre commune.

Cela concerne les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme (sont exclues les demandes d'autorisation de travaux pour les Établissements Recevant du Public (ERP), les permis de construire valant autorisation de travaux et les permis de construire d'immeubles de grande hauteur).

- 🔄 Le dépôt des demandes en format papier reste toutefois possible en vous rendant dans votre mairie ou par courrier recommandé avec accusé de réception.
- 🔄 Les dossiers déposés en version papier et les dossiers déposés en ligne bénéficieront des mêmes délais d'instruction légaux.

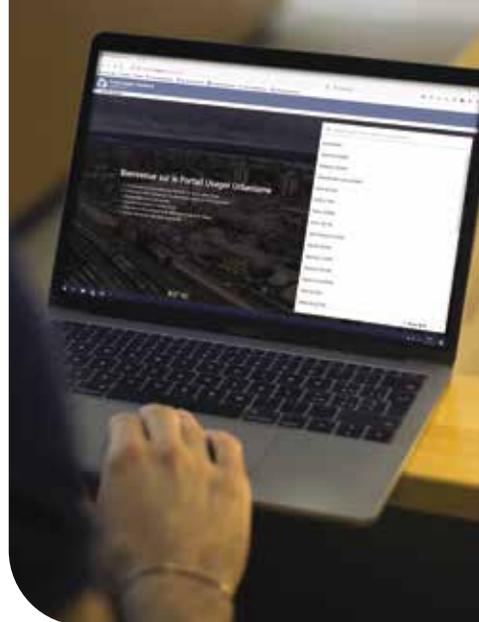
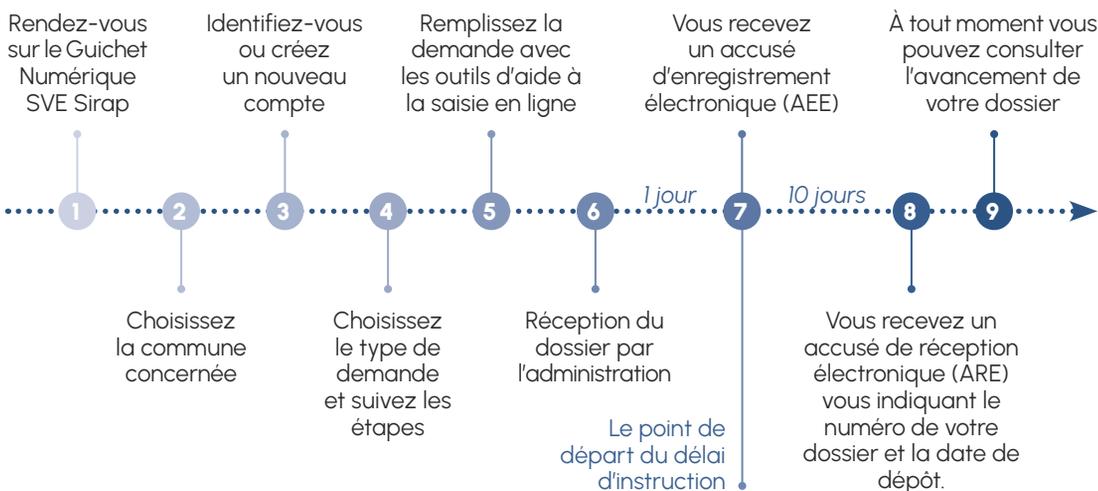
Quels avantages ?

- 🔄 Des économies de papier, avec le dépôt en format numérique plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires.
- 🔄 Un service accessible à tout moment : plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer son dossier ou d'envoyer des recommandés.
- 🔄 Une meilleure transparence sur le traitement de votre dossier : suivi de l'état d'avancement de l'instruction, fluidité des échanges avec l'administration.

Je dépose ma demande en ligne sur sve.sirap.fr

L'accès au nouveau dispositif s'effectue avec le lien suivant : <https://sve.sirap.fr>

Avant de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, préparez votre demande et prenez les conseils du service urbanisme de la commune ou d'un professionnel :



COMPRENDRE LE BUDGET 2022

En avril, la communauté de communes a voté son budget pour l'année 2022.

Il s'appuie sur une stratégie financière maîtrisée qui permet d'augmenter les investissements en faveur d'un développement économique durable, la construction d'une crèche Bâtiment Durable Méditerranéen, la création d'une plateforme "déchets verts" et le développement des mobilités actives.

En synthèse, le budget primitif 2022 se résume tel que suit :

👉 En fonctionnement : 25,9 millions d'euros 👉 En investissement : 9,4 millions d'euros

Il est à noter que :

- 👉 Les taux de cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires restent inchangés depuis 2011.
- 👉 Le taux d'enlèvement des ordures ménagères est uniformisé à 12,10 % pour les cinq communes.

Les principaux investissements



Parmi les autres projets à noter :

507 K€ Solde de la modernisation de l'aire d'accueil des gens du voyage à L'Isle.

400 K€ Première tranche de la crèche de Châteauneuf-de-Gadagne (sur un programme de 2,6 M€)

40 K€ Travaux d'aménagement et de sécurisation de la Maison Rose à Fontaine-de-Vaucluse

➡ + d'infos

Toutes les informations sur le budget sont à retrouver sur www.paysdessorgues.fr





Afin de préserver ses espaces en bord de rivière et les espèces qui les composent, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a mis en place un label de bonne gestion.



FONTAINE-DE-VAUCLUSE, UN NOUVEL ESPACE PRÉSERVÉ POUR LES VERGNES

De nombreux enjeux environnementaux se font ressentir, notamment la préservation des insectes et des espaces verts, essentiels à la vie sur Terre. Il convient donc d'allier les activités humaines à la protection de ces différents espaces.

Ainsi, dans cet objectif, le label « Espace Préserve » créé spécialement pour et par la communauté de communes, est déployé depuis 2 ans. Ce label

permet notamment de mettre en évidence la qualité de l'espace labellisé en termes d'espèces présentes et en matière de gestion.

Cette année, il a été décidé de labelliser un nouveau site dans la commune de Fontaine-de-Vaucluse : « Les Vergnes ». Ce site propose des espaces très variés et donc propices à la biodiversité.

PLAN CLIMAT : MERCI À TOUS CEUX QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE !



Vous avez été nombreux à répondre et donner votre avis lors de la consultation publique lancée en avril auprès des habitants du territoire. Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Les objectifs sont ambitieux puisqu'il est nécessaire d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050. Et pour cela, il faut à la fois réduire drastiquement et modifier nos consommations et accélérer fortement la production d'énergies renouvelables, en priorité le solaire.

Pour rappel, le plan d'actions se décline autour de plusieurs objectifs stratégiques :

- améliorer la qualité de l'air,
- produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération,
- développer une économie locale et circulaire,
- s'adapter au changement climatique,
- séquestrer le carbone,
- préserver la biodiversité,
- et mobiliser les citoyens.

➤ + d'infos

Vous pouvez consulter publiquement l'ensemble des avis à l'adresse suivante : www.planclimat.lubéronsorgues.fr

BIEN S'ENTOURER POUR RÉNOVER AVEC FRANCE RÉNOV'

L'Agence Locale de la Transition Énergétique accompagne le grand public et les acteurs du territoire vers une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources : pratiques économes, bâtiments de qualité et production d'énergies renouvelables sont les piliers de la démarche.



L' service public France Rénov'

Pour inciter toujours davantage de Français à rénover leur logement, il existe un service public de la rénovation de l'habitat : France Rénov'.

Pensé pour le public et organisé par les collectivités pour assurer un service de proximité harmonisé, France Rénov' est le point d'entrée unique de tous les parcours de **travaux**, pour la **rénovation énergétique** comme pour **l'amélioration de l'habitat**, des plus simples aux plus complexes.

L'espace conseil France Rénov'

Les conseillers France Rénov' de l'ALTE informent et accompagnent **gratuitement** les **particuliers** et les **petites entreprises** dans leurs projets de rénovation.

Si vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local, nos spécialistes de la rénovation vous orientent vers les **aides financières** mobilisables, les **solutions techniques** performantes et les professionnels qualifiés.



Contactez un conseiller France Rénov'

Sur notre site internet :

www.alte-provence.org

> Contacter un conseiller France Rénov'

Le formulaire de contact vous permet de décrire votre projet.

De nombreuses informations pour mieux envisager votre projet : foire aux questions, articles...

Par téléphone

le lundi et le mercredi
de 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30
au 04 90 74 09 18



UN PIÈGE À DÉCHETS FLOTTANTS EXPÉRIMENTAL A ÉTÉ **INSTALLÉ À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE**

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a récemment installé un barrage permettant d'intercepter les déchets flottants dans la rivière au niveau du lycée agricole de la Ricarde à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Cette installation expérimentale a été menée grâce à l'appel à projets « Pour une Méditerranée zéro plastique » de la Région Sud. En effet, **80% des macro-déchets plastiques retrouvés en Méditerranée proviennent des activités menées à terre.**



Denis SERRE
Vice-président délégué
à la protection et mise
en valeur de la Sorgue

« Fixé entre deux poteaux, le piège constitué d'une drome guide les déchets sur une plateforme au niveau de la berge. Ils peuvent alors être facilement sortis de l'eau, triés et valorisés par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues. »

Les **objectifs** sont donc **multiples** :

- 🌀 Piéger et récupérer les macros-déchets flottants;
- 🌀 Qualifier les différentes familles de déchets véhiculés par la rivière;
- 🌀 Évaluer la quantité totale de déchets collectés.

Le piège permet de récolter les déchets qui flottent tout en laissant l'eau et les poissons circuler par-dessous le barrage.

Le coût de ces travaux s'est élevé à **45 330€ financés à 55% par la Région Sud et 45% par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.**





ANTOFÉNOL PRÉVOIT DE TRANSFORMER DES SARMENTS EN ANTIMICROBIENS NATURELS



Fanny Rolet, présidente et fondatrice de l'entreprise Antofénol, a choisi le parc d'activités Saint-Joseph au Thor pour y implanter sa première usine de production d'ingrédients naturels extraits à partir de sarments de vignes en Vaucluse.

Antofénol, qui a déjà une entreprise basée en Bretagne et possède un établissement secondaire à Montpellier, valorise les déchets agricoles issus des exploitations viticoles. Grâce à une technologie d'éco-extraction végétale, l'entreprise va extraire des molécules des sarments pour développer l'Antoférine® : un antimicrobien naturel qui remplace les antimicrobiens chimiques.

6,8 M€ accordés par France Relance

Lauréat de l'appel à projets national "plan de relance pour l'industrie - secteurs stratégiques", le projet d'Antofénol baptisé "Bee Api" (pour Biocontrôle Éco-Extrait à Antofénol en Production Industrielle) bénéficie d'un **soutien exceptionnel de l'État avec France Relance** : 6,8 M€ sur un investissement de 42 M€ dans le Vaucluse. Ce projet permettra la **création de 40 emplois après 3 ans et 122 emplois à terme**. C'est, dans le Vaucluse, l'aide la plus importante accordée à une entreprise. Le dossier de Fanny Rolet, a été jugé exemplaire à plusieurs titres et a bénéficié de la synergie de tous les acteurs locaux : Vaucluse Provence Attractivité, les services de l'État coordonnés par le sous-préfet Julien Fraysse, le service économique de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le pôle de compétitivité Innov'Alliance, la Région Sud avec l'Opération d'intérêt régional naturalité.

Devenir le leader national, voire mondial, du biocontrôle*

Au Thor, la société va construire une **usine écoresponsable et ouverte** qui consommera un minimum d'électricité grâce à une chaudière biomasse et respectera un cercle vertueux dans ses procédés de production comme dans son management : recyclage des eaux, objectif zéro-déchet...

L'objectif d'Antofénol est de devenir le leader national, voire mondial, du biocontrôle*.

Antofénol est une biotech soutenue par plusieurs investisseurs industriels. Elle a **déjà été lauréate d'un concours Oséo Émergence** (maintenant BPI) et a **obtenu une subvention de l'Europe**.

L'entreprise s'inscrit parfaitement dans l'économie agricole locale en apportant une forte valeur ajoutée : le laboratoire actuellement situé à Montpellier sera transféré au Thor et une ligne pilote de production permettra de mettre au point d'autres produits de biocontrôle, par exemple pour lutter contre la drosophile du cerisier ou contre les guêpes de l'amandier.

* Le biocontrôle est « l'ensemble des méthodes de protection des végétaux qui utilisent des mécanismes naturels ».



Première 3D de l'usine

L'usine spécialisée dans les produits de biocontrôle en activité dès 2024



2 parcelles
superficie totale de
9157 m²
dans l'Écoparc
d'activités Saint-
Joseph au Thor



Une usine sur
3 niveaux
pour une surface
développée de
6700 m²



Production dès 2024,
de plus de
600 tonnes
d'Antoférine® par an



À partir de
12 000 tonnes de
sarments de vigne,
collectées dans la
région.



Conception
écoresponsable et
transparente.

Elle exploitera la méthode d'extraction innovante mise au point par Antofenol qui combine **quatre technologies** :

- les ondes électromagnétiques,
- les ultrasons,
- le brassage,
- le vide.

Les démarches d'homologation de l'Antoférine® en cours

Le **brevet de l'Antoférine® a été déposé en 2016** et tous les tests démontrant son efficacité contre de nombreux pathogènes fongiques (moisissures notamment) ont été effectués. Les démarches d'homologation sont en cours : les États-Unis devraient ouvrir leur marché dès 2024, alors que l'agence européenne devrait faire un retour en 2026.

L'Antoférine® remplacera les fongicides et traitements chimiques pré et post-cultures notamment pour lutter contre le mildiou des vignes et des pommes de terre, la tavelure des pommes, les maladies des agrumes, des bananes... Ce produit est bio-compatible. Selon les demandes des clients, l'Antoférine® sera proposée sous forme d'ingrédients entrant dans la composition de pesticides et fongicides, et de formules prêtes à l'emploi pour les agriculteurs.

Fanny Rolet, une fondatrice décidée à « faire évoluer le monde »

Née il y a 33 ans à Avignon, Fanny Rolet a grandi à L'Isle-sur-la-Sorgue. Elle est partie étudier à Montpellier où elle a passé deux masters, le 1^{er} en Biotechnologies puis le 2nd en Management. Une rencontre avec André Choulika, l'un des inventeurs de l'ingénierie du génome, change le cours de sa vie : il deviendra son mentor.

« J'ai assisté à l'une de ses conférences et je me suis rendue compte que c'est en créant ma propre entreprise que je pourrai, à mon niveau, moi aussi, contribuer à faire évoluer le monde. »

Fanny Rolet



Répondre aux enjeux sociaux et environnementaux

À l'instar de ce docteur en sciences en virologie moléculaire qui a co-créé le Groupe Collectis, spin-off de l'Institut Pasteur, Fanny Rolet, juste diplômée, crée l'entreprise Antofénol en juin 2014 en s'appuyant sur l'incubateur de l'université de Montpellier.

Son objectif : apporter des solutions naturelles, basées sur la résilience du monde végétal, pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

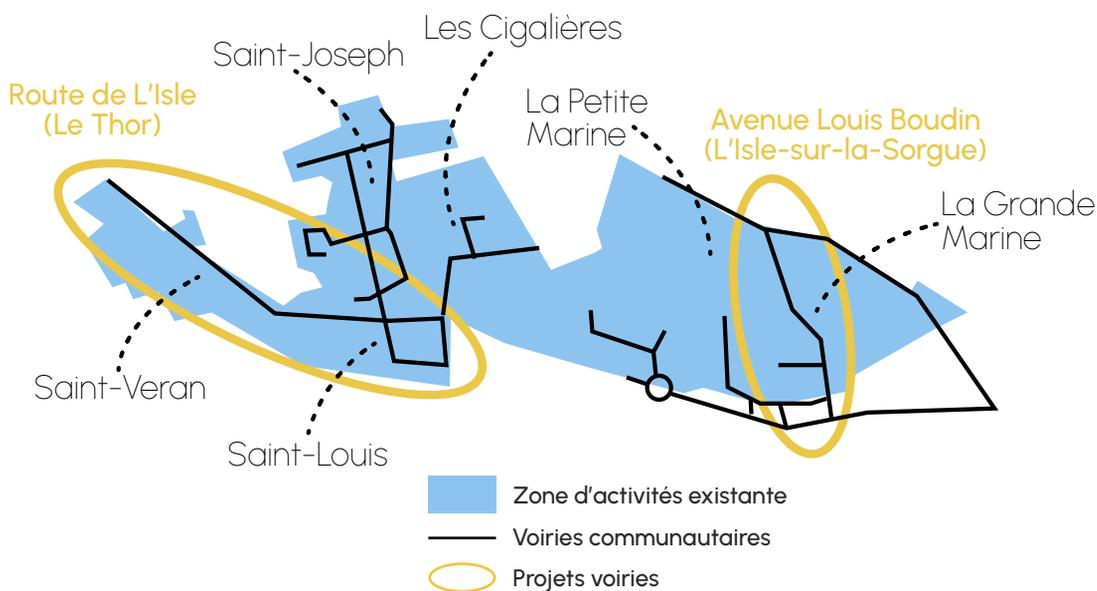
Une première unité en Bretagne

Elle crée une première unité de production en Bretagne, où elle développe une gamme de produits éco-conçus et antimicrobiens à partir de déchets agricoles.

 + d'infos

www.antofenol.com

AMÉNAGEMENT DE DEUX AXES STRUCTURANTS : LA ROUTE DE L'ISLE (LE THOR) ET L'AVENUE LOUIS BOUDIN (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)



La communauté de communes, en tant que gestionnaire des voiries d'intérêt communautaire, a validé le projet de réaménagement de deux axes structurants, la route de l'Isle et l'avenue Louis Boudin.

« Sur ces voies desservant 2 000 emplois, il est nécessaire de repenser l'aspect qualitatif et de traiter les problématiques de gestion des eaux de pluie et de desserte de certaines parcelles. »



Objectifs

Le projet permettra la réhabilitation de plus de 2 km de voirie et comprendra des espaces favorisant la circulation des modes actifs. Un traitement paysager, l'enfouissement des réseaux aériens ainsi que la végétalisation des espaces jouxtant les voies sont également prévus.

Planning prévisionnel

Il est prévu de démarrer les travaux sur la route de L'Isle (Le Thor) en septembre 2022 et ceux sur l'avenue Louis Boudin (L'Isle-sur-la-Sorgue) en septembre 2023.



ROUTE DE L'ISLE

Avec la création de la ZA Saint-Joseph à proximité, il était important de réfléchir à une nouvelle gestion des flux de véhicules. Un rond-point donnera un accès direct à la zone d'activités. Des voies dédiées aux modes actifs (piétons, cycles...) verront aussi le jour de part et d'autre de la voie. À travers ces aménagements, notre collectivité s'engage pleinement pour développer l'usage du vélo.



Petit-déjeuner des entreprises : présentation du projet

Lors du petit-déjeuner d'échanges avec les entreprises du territoire le 29 mars 2022, la CCPSMV a présenté, entre autre, l'avancée du projet de réfection de la RD entre L'Isle-sur-la-Sorgue et le Thor. Merci à l'entreprise FDS au Thor (La Cigalière) qui nous a accueilli dans ses locaux.



L'ENVOLÉE DES COÛTS DE LA GESTION DES DÉCHETS

Au même titre que les autres collectivités françaises, notre communauté de communes fait face à une explosion des coûts de gestion des déchets. Ce phénomène s'explique à la fois par le contexte actuel d'inflation, particulièrement sur les coûts de carburants (nécessaires pour la collecte et le transport des déchets) et d'énergies (nécessaires pour certaines éliminations ou recyclages), mais également par un phénomène observé depuis au moins 3 ans.

En effet, les déchets produits sur le territoire communautaire sont soumis à une **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (TGAP) que le législateur a souhaité très fortement augmenter depuis 2020, et dont l'augmentation va se poursuivre jusqu'en 2025. Il s'agit des déchets qui sont incinérés (les ordures non triées mises dans les bacs marrons).

La contribution de notre intercommunalité au traitement des déchets a augmenté de plus de 22 % et est désormais supérieure à 2 millions d'euros en 2022.



« Les seuls déchets qui ne coûtent rien sont ceux que l'on évite de produire. »

Étienne KLEIN
Vice-président délégué à la transition écologique,
gestion et prévention des déchets

Parallèlement, les marchés publics renouvelés ont été moins favorables à la communauté de communes, car les prix de marchés ont augmenté. **Citons en exemple le coût de traitement des déchets verts qui a bondi de 150 %, celui des encombrants à plus 70 % et celui des gravats à plus 83 %.**

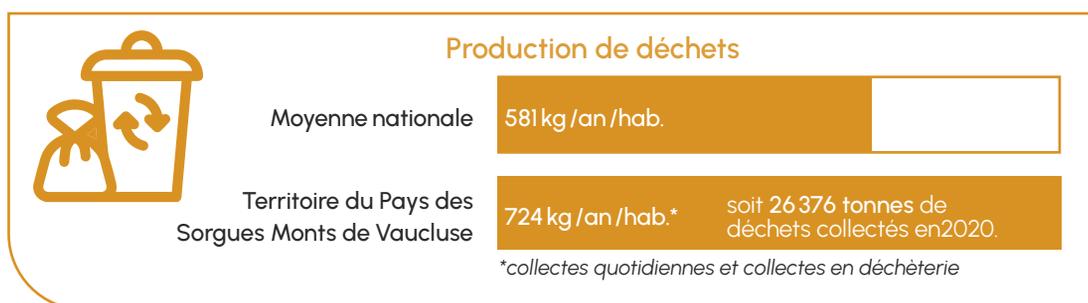
Cette augmentation des coûts a été amplifiée par la baisse des recettes sur les produits vendus (papier, cartons, ferrailles...) pendant la crise sanitaire. La renégociation de nouveaux contrats de rachat et la tension actuelle semblent inverser cette baisse. Mais ceci ne sera pas suffisant.

Pour infléchir **l'augmentation globale de 26 % des dépenses de collecte, transport et traitement des déchets**, la communauté de communes avait anticipé et déjà mis en place des actions fortes, telles que les contrôles d'accès aux déchèteries. Elle continue d'agir et s'est dotée d'un plan d'actions sur le mandat. Une partie de ces actions sont déclinées dans les pages de ce magazine et certaines auront une incidence notable sur nos gestes du quotidien.

Rappelons pour finir que les seuls déchets qui ne coûtent rien sont ceux que l'on évite de produire! Ainsi il appartient à chacun de réduire significativement et de trier sa production de déchets.



DES ATELIERS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



Comme le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, **la CCPSMV vient de lancer son plan local de prévention des déchets.**

Fin avril, plusieurs ateliers de concertations ont été organisés afin d'échanger sur les déchets produits par les ménages, les entreprises, mais aussi les touristes et les établissements scolaires.

Des acteurs du territoire tels que des élus locaux, des professionnels, des institutions, des associations ou encore des agents des communes, étaient réunis afin d'échanger et proposer des pistes pour réduire notre quantité de déchets sur ces différentes thématiques.

Les idées proposées lors de ces ateliers de concertation vont servir à co-construire le plan d'actions d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) **pour accompagner le changement de nos pratiques et développer des solutions concrètes** pour réduire les déchets de notre territoire.





DES NOUVELLES COLONNES POUR LE TRI



Des nouvelles colonnes pour la collecte de nos déchets vont être déployées sur le territoire. Elles remplaceront progressivement les bacs à roulettes, principalement pour les emballages recyclables.

Installation de nouvelles colonnes enterrées

La CCPSMV a profité de la réfection de la placette située à l'intersection entre la route de Saumane et la route de Fontaine à L'Isle-sur-la-Sorgue pour installer des colonnes enterrées desservant les habitants du quartier.

UN CABANON POUR RÉUTILISER NOS DÉCHETS

Des actions pour réduire nos déchets sont déjà engagées sur le territoire. C'est le cas du cabanon du réemploi. Mis en service fin avril à la déchèterie de L'Isle-sur-la-Sorgue, ce local permet d'éviter à certains **déchets en bon état** apportés à la déchèterie de finir dans une benne. Ces objets seront **laissés à disposition d'autres usagers qui en ont besoin**.

Tous les objets ne pourront pas être déposés dans le cabanon. Afin de leur éviter la poubelle, pensez aussi à la revente, au don auprès d'associations ou à la réparation !

La carte d'accès en déchèterie est indispensable pour accéder au site. Vous pouvez l'obtenir auprès de l'accueil de la communauté de communes en remplissant le formulaire accessible sur notre site internet.

Cabanon du réemploi



➤ + d'infos

www.paysdessorgues.fr/cabanon-reemploi

LE RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI SUR LES VÉHICULES DE COLLECTE

Peut-être avez-vous aperçu à L'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse ou Saumane-de-Vaucluse, certains véhicules dédiés à la collecte des déchets qui arborent de nouvelles affiches aux couleurs du tri ! Un moyen de rappeler aux habitants les bons gestes à adopter et leur importance.

Dans le bac ou la colonne jaune sont acceptés les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les briques alimentaires, les emballages métalliques tels que les cannettes, les boîtes de conserve ou les aérosols, ainsi que les emballages en carton et les sacs en papier kraft.

La colonne bleue est pour les papiers de bureau, les enveloppes, les journaux ou encore les magazines.

Et la verte ? Pour les bouteilles, les pots et les bocaux en verre uniquement.

Il existe encore **40%** d'emballages recyclables et de papiers dans nos bacs d'ordures ménagères.

Réagissons et agissons !

TRIONS MIEUX NOS DÉCHETS !

EMBALLAGES RECYCLABLES

VERRE

PAPIERS

CITEO
Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONS DE VAUCLUSE

↘ Comment obtenir sa carte d'accès aux déchèteries ?

Pour demander votre carte d'accès, retournez le **formulaire** accessible sur notre site internet rempli, signé et accompagné des **pièces justificatives** suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, eau...). L'adresse d'imposition ou du lieu de consommation doit être identique à celle notée sur l'imprimé que vous avez rempli ;
- une copie de la pièce d'identité du demandeur (titulaire).

Vous devez **envoyer ces documents par mail** à l'adresse contact@ccpsmv.fr ou par courrier à l'adresse : CCPSMV - 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

La carte vous sera envoyée par courrier. Il n'est pas nécessaire de vous déplacer au siège de la communauté de communes.

DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES SERVICES AUX FAMILLES : UN PROJET DE TERRITOIRE POUR 2022-2025



Mardi 10 mai, les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse ainsi que la communauté de communes des Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ont organisé, en partenariat avec la CAF, un moment de restitution de leurs actions et de leurs projets suite à la signature de la Convention Territoriale Globale fin décembre 2021.

Cette convention définit un projet de territoire et des actions concrètes en faveur du développement des services aux familles pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les parents, sur l'ensemble du territoire.



75 % des moins de 3 ans accueillis en structures petite enfance

Selon le diagnostic établi par les partenaires engagés dans cette convention, concernant la petite enfance, il apparaît que la réponse aux **besoins en modes de garde est globalement satisfaisante** : **75% des moins de 3 ans ont une solution d'accueil**. Cependant, l'intercommunalité pointe la difficulté d'organiser une réponse adaptée aux besoins saisonniers ainsi qu'aux horaires atypiques. Elle met en avant que **la coordination est nécessaire entre tous les acteurs du territoire pour améliorer la réponse aux besoins des jeunes parents**.

Un bon maillage d'équipements extrascolaires

Sur la partie enfance, les acteurs de terrain constatent que **le territoire est plutôt bien doté en équipements péri et extrascolaires**. Concernant **l'accueil des enfants en situation de handicap**, cette problématique est **bien prise en compte** sur le territoire, même si la capacité d'accueil en Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est parfois insuffisante, selon les périodes de l'année. De plus, les communes rencontrent des **difficultés dans le recrutement d'animateurs saisonniers et permanents**. Des échanges réguliers entre tous les acteurs du territoire sont là aussi nécessaires pour inventer des réponses collectives.

De bonnes structures pour les jeunes mais un manque d'instances pour leur implication dans la vie locale

Enfin, concernant la jeunesse (adolescents, jeunes adultes), le territoire de la CCPSMV dispose de **structures encourageant les initiatives des jeunes** et d'un **accompagnement individualisé sur l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle**. Néanmoins, il reste à développer les conditions d'une meilleure participation des jeunes à la vie locale ainsi que le partenariat avec les collèges et lycées. Là aussi, la structuration du réseau d'acteurs s'avère primordiale.



www.paysdessorgues.fr/convention-territoriale-globale



LA FUTURE CRÈCHE DE CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE RECONNUE "BDM ARGENT" EN PHASE CONCEPTION

Projet vertueux s'inscrivant dans le cadre du Plan climat et de la démarche Écolo Crèche®, la nouvelle crèche de Châteauneuf-de-Gadagne vise l'obtention du label Bâtiments Durables Méditerranéens. Une démarche de qualité globale qui prend en compte les critères de conception, de réalisation et d'usage de la nouvelle construction.



Pour cette labellisation, la communauté de communes accompagnée du cabinet R+4 Architectes ont présenté le projet de construction devant la commission Bâtiments Durables Méditerranéens qui se déroulait à Marseille fin avril.

Le jury, composé d'indépendants, a pu évaluer notre projet et vérifier que les plans et la conception prévus respectaient bien les exigences du label BDM avant de passer en phase réalisation.

« Objectif atteint pour notre future crèche qui décroche le niveau BDM Argent dans sa phase conception ! »

Le projet a su séduire le jury pour son engagement en faveur du confort et de la santé des futurs utilisateurs, enfants et personnels de la petite enfance.

Trois points concernant les choix retenus :

- 🌀 Conception bioclimatique afin de bénéficier d'un confort thermique en été et en hiver ;
- 🌀 Utilisation de matériaux durables et à inertie thermique pour la construction ;
- 🌀 Sobriété et efficacité énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïque et d'un système de récupération des eaux de pluie.

La phase suivante peut se poursuivre avec un début des travaux à l'automne 2022.

TERRITOIRE

EN DIRECT DES
5 COMMUNES...



Fontaine-de-Vaucluse

Fontaine-de-Vaucluse

Retour sur la conférence « Forêt et changement climatique en région méditerranéenne »

Début juin, le Musée Bibliothèque François Pétrarque accueillait l'association des Soroptimist d'Avignon pour une conférence de Laurence Le Legard-Moreau, ingénieure à l'office national des forêts, responsable des services Forêt-Bois dans l'agence des Bouches-du-Rhône.

C'est dans le cadre de l'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse, avec l'aménagement des berges de la Sorgue, que se plaçait cette démarche liée à l'environnement et au développement durable.

Dans la convention passée avec le département, le Soroptimist offrira un arbre ou des arbustes qui seront intégrés dans un bosquet, les Petits bois de Suzanne Noël, en l'honneur de Suzanne Noël, fondatrice de l'Union française et de l'Union européenne des Soroptimist.



L'Isle-sur-la-Sorgue

L'Isle-sur-la-Sorgue

Propreté urbaine : et vous, ça vous semble normal ?

Chaque jour, ils arpentent nos avenues, rues et ruelles avec un objectif qui ne voit jamais sa fin : celui d'assurer la propreté de notre ville. Les agents du service propreté, au sein de la Direction des Services Techniques, s'attachent quotidiennement à cette mission publique prioritaire. Une mission qui trouve hélas ses limites face au nombre grandissant d'incivilités. Et s'il suffisait d'un nouveau regard sur notre propreté urbaine, sur ces hommes et ces femmes qui œuvrent à notre service ? Et s'il suffisait d'une simple attention portée à nos réflexes en matière de gestion des déchets ? La propreté est l'affaire de tous mais les réflexes fâcheux sont encore trop nombreux.

Parce que la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a à cœur de faire évoluer les comportements, elle a publié un spot de sensibilisation sur sa chaîne Youtube « L'Isle-sur-la-Sorgue en images ».



Châteauneuf-de-Gadagne

Extinction partielle de l'éclairage public

Après présentation et discussion du projet lors d'une réunion publique en mai dernier, la mairie de Châteauneuf-de-Gadagne a décidé d'expérimenter pendant un an l'extinction partielle d'une partie de ses éclairages publics. La majeure partie de la commune sera concernée par l'extinction, mais resteront allumés : la RD901 sur toute la traversée du village; la RD6 du carrefour à feux jusqu'à la sortie sud (côté Caumont), le vieux village, le plateau de Campbeau (jusqu'au chemin des Pierres), les rues Perrolane et Baron Le Roy. Ces secteurs doivent rester allumés afin que le système de vidéoprotection du village reste opérationnel, dans l'intérêt de tous.

Pour les secteurs concernés, l'éclairage sera éteint de minuit à 5h en horaire d'été et de 23h à 5h en horaire d'hiver. Au-delà des avantages pour l'environnement et le climat, elle fera économiser 30 % de la consommation électrique de l'éclairage public, soit 18000€ par an pour la commune (au coût actuel de l'énergie). Cette phase d'expérimentation sera suivie d'un bilan, d'éventuels ajustements et d'un plan d'investissement afin de remplacer les LED des lanternes les plus consommatrices.



Saumane-de-Vaucluse

Saumane-de-Vaucluse

Fermeture du château de Saumane

Le château de Saumane, propriété du département de Vaucluse et géré par la CCPSMV et son office de tourisme, va être fermé pour les saisons 2022 et 2023. En effet, des travaux d'importance sur les restanques et remparts doivent être réalisés et ne sont pas compatibles avec l'accueil du public sur le site.



Le Thor

Le Thor

Près de 50 entreprises et 450 postes lors du forum du recrutement

Inauguré par les maires du Thor et de L'Isle-sur-la-Sorgue, Yves Bayon de Noyer et Pierre Gonzalvez, après deux ans d'absence à cause des contraintes liées à la crise sanitaire, le Forum du recrutement 2022 a revu le jour à la salle des fêtes du Thor. Durant toute une matinée, plus de 50 entreprises ont proposé 450 postes. L'occasion, pour le public, de rencontrer les recruteurs et tenter de décrocher un emploi saisonnier, un CDD ou un CDI. Cette année, plusieurs secteurs étaient présents tels que le BTP (Bâtiment travaux publics), le service à la personne, le secteur agricole, le transport logistique et l'agroalimentaire qui présentent de forts besoins en recrutement.

45^e Festival de la Sorgue

2022

5 SPECTACLES GRATUITS AU FIL DE L'EAU

FONTAINE-DE-VAUCLUSE - SAUMANE-DE-VAUCLUSE
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE - LETHOR - CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE



VENDREDI 1^{er} JUILLET

CONCERT
LE CONDOR
(SEMI-ACOUSTIQUE)

**CHÂTEAUNEUF
DE GADAGNE**

21H30 - Jardin de la Treille
Rue du Baron Le Roy

VENDREDI 8 JUILLET

CONCERT
ECOLE MUNICIPALE
DE MUSIQUE AVEC
RICHARD GROULX

**L'ISLE SUR LA
SORGUE**

21H30 - Parc Gautier

MERCREDI 13 JUILLET

SPECTACLE
AUTOUR DE MARCEL

LE THOR

21H30 -
Place du 8 mai et
du 11 novembre

SAMEDI 23 JUILLET

CONCERT / SPECTACLE
PUZZLE

**SAUMANE
DE VAUCLUSE**

21H30
Ecole de Saumane

VENDREDI 29 JUILLET

CONCERT / SPECTACLE
BONIFACE

**FONTAINE
DE VAUCLUSE**

21H30
Place de la Colonne

RENSEIGNEMENTS : MAISONS DE TOURISME L'Isle sur la Sorgue, Le Thor, Fontaine de Vaucluse
04 90 38 04 78 - Islesurlasorguetourisme.com - Partagez vos moments live #islesurlasorguetourisme

**Entrée libre
sans réservation**



Buvette et
Parking à proximité.

AVEC LE SOUTIEN DE

ISLE SUR LA SORGUE
TOURISME

